

Mairie de Saint Jean le Centenier

07580

Ardèche



Accueil du public :

Lundi/Vendredi : 14 h 30 – 17 h 30

Mardi/Jeudi : 14 h 30 – 17 h 00

ma-stjlc@inforoutes.fr

04 75 36 70 08

République Française

Saint Jean le Centenier, le 13 octobre 2025

Lundi 20 octobre 2025
CONSEIL MUNICIPAL
En Mairie
à 20 H 00

Convocation du
CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour :

- 1°) Validation du procès-verbal du 29 septembre 2025
- 2°) Point sur les différents dossiers en cours
- 3°) Attribution des subventions 2025 aux associations
- 4°) Convention de participation financière aux frais de fonctionnement pour un enfant scolarisé en classe UEEA au sein de la commune de Lachapelle sous Aubenas : Délibération à prendre
- 5°) École : participation sur les frais de fonctionnement pour les enfants hors commune, année scolaire 2024-2025 : Délibération à prendre
- 6°) Réhabilitation du château : consultation d'entreprises : Délibération à prendre
- 7°) Station d'épuration : chantier d'extraction, de transport et d'épandage des boues : Délibération à prendre
- 8°) Cimetière communal : Procédure de régularisation avant reprise des sépultures sans concession
Délibération à prendre
- 9°) Divers

Driss NAJI,
Maire de Saint Jean le Centenier.

